

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / CÔTE-NORD

LE SOLEIL
POUR ABONNEMENT: 1-800-463-2362
(sans frais)

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

484 municipalités inscrites

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonce que 484 municipalités, soit plus du tiers des 1456 municipalités du Québec, se sont inscrites cette année à la 14e présentation du concours « Villes, villages et campagnes fleuries du Québec ». Le thème retenu cette année, les parcs et espaces verts, concerne les catégories des grandes villes, tout comme par le passé. Pour la première année, on remettra le prix « Design urbain » à trois municipalités pour les efforts qu'elles auront déployés en architecture de paysage, au niveau provincial. Les municipalités seront visitées du 4 au 31 juillet par 37 équipes de juges régionaux afin de déterminer les municipalités gagnantes régionales. Par la suite, ces dernières seront visitées et évaluées, du 29 juillet au 25 août, par quatre équipes de juges provinciaux qui détermineront les sept municipalités gagnantes provinciales.

GASPÉ

Analyse d'eau par le DSC

Le département de santé communautaire de Gaspé a annoncé la semaine dernière la mise sur pied d'un projet pilote d'évaluation de la qualité d'eau sur certaines plages de la Gaspésie. Le DSC veut analyser au moins un site de baignade public par MRC. Le projet vise à compléter les activités du programme « Environnement-plage » du ministère de l'Environnement. Les résultats des analyses seront communiqués aux municipalités concernées ainsi qu'aux différents établissements de santé du territoire. Les plages visées seront celles de Sainte-Anne-des-Monts, Carleton, New-Carlisle, Pabos, Grande-Vallée et Grosse-Île aux Îles-de-la-Madeleine.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Recommandations d'arrosage pour l'Est du Québec

En collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), LE SOLEIL publie à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 15 août, les recommandations d'arrosage des pelouses pour les 10 principales municipalités de l'Est du Québec. Ces agglomérations participent à la campagne annuelle d'économie d'eau potable de l'AQTE : Amqui, Matane, Pointe-au-Père, Rimouski, Rivière-du-Loup, Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, Cabano, La Pocatière, Baie-Comeau et Tadoussac. L'indice quotidien d'arrosage des pelouses est établi à partir d'une compilation informatique basée sur cinq critères, soit l'humidité relative, l'ensoleillement, la vitesse des vents, les précipitations et le degré de température. C'est la ville de Rivière-du-Loup qui assume la coordination de cette initiative visant à préserver les réserves d'eau potable. Stéphane Bertrand peut être rejoint au numéro de téléphone 418-867-5240.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Négociations Ottawa-Québec

« Il faudra revenir à une manière d'hommes d'affaires pour négocier nos dossiers », a affirmé récemment le Dr Charles-Eugène Marin, député fédéral de Gaspé. Selon le député, les tiraillements Ottawa-Québec ne font que nuire au développement régional. Avec le dépôt des offres constitutionnelles, de nombreux champs d'activités seront rapatriés vers les provinces

VOTRE PELOUSE

EST DU QUÉBEC

	Adresses	Imp.
	Pair	Imp.
Amqui.....	NR	NR
Baie-Comeau.....	X	NR
Cabano.....	NR	X
Matane (St-Rédempteur).....	NR	NR
Pointe-au-Père.....	X	X
Port-Cartier.....	NR	NR
Rimouski (est de l'Av. Cathédrale).....	NR	NR
Rivière-du-Loup.....	NR	X
St-Patrice.....	NR	X
Tadoussac.....	NR	NR

Légende: Interdiction (X)
Arrosage de 1h recommandé (1)
Arrosage de 2h recommandé (2)
Arrosage non recommandé (NR)

Les travailleurs de la Donohue ne se contenteront pas de bloquer la 132

Nouveaux moyens de pression

MARSOUI — Les travailleurs de Marsoui utiliseront, aujourd'hui, de nouveaux moyens de pression. Ralentissement de la circulation et occupations de bureaux gouvernementaux ont été retenus par les manifestants.

LE SOLEIL

« Nous avons modifié notre

stratégie. Dorénavant, nous bloquerons la route à différentes heures et mettrons sur pied

d'autres moyens de pression », a fait savoir le porte-parole des travailleurs, Serge Gasseau. Un retour au blocage routier n'est pas exclu pour mercredi mais le comité de stratégie élaborera le scénario définitif aujourd'hui. En bout de ligne, « ce sera aux travailleurs de décider ».

Des réactions

Les manifestants de Marsoui attendent également, avec impatience, les résultats d'une assemblée générale des travailleurs de Grande-Vallée. Cette assemblée qui aura lieu ce matin.

Le fossé s'élargit entre le ministre Albert Côté et sa collègue Claire-Hélène Hovington, d'une part, et les manifestants, d'autre part. La dénonciation du blocus faite par la députée a été mal accueillie. « Libre à elle de ne pas nous appuyer, dit Serge Gasseau, mais nous allons nous en souvenir. Ce que nous voulons, c'est la réouverture de l'usine, rien de moins. Les gens de Marsoui ont l'intention de garder l'approvisionnement de Donohue intact et de ne plus accepter que le bois situé à l'arrière de Marsoui soit transformé dans d'autres usines. »

Le maire Ghyslain Deschênes trouve « malheureux les propos de Mme Hovington ». Fort de l'appui des échevins, le maire soutient que « la municipalité ne peut aller à l'encontre de la volonté des gens de Marsoui ».

Pour sa part, l'industriel Bernard Lepage, de Sainte-Anne-des-Monts, a nuancé les propos de Mme Hovington. « En transformant 25 000 mètres cubes de résineux, 25 emplois seront créés, mais en forêt et non à l'usine. » L'industriel permettra à ses travailleurs forestiers de couper une partie de cet approvisionnement, car, dit-il, « plusieurs ne pourront se qualifier à l'assurance-chômage, cette année ».

Enfin, les membres de l'Association touristique régionale reconnaissent aux gens de Marsoui « le droit de travailler, mais nous n'acceptons pas que, voulant travailler, des Gaspésiens, par leurs moyens de pression, privent d'autres Gaspésiens de leur droit au travail ».

Vers 9 h hier, une soixantaine de travailleurs rattachés à l'usine de Donohue à Marsoui ont érigé un nouveau barrage routier : le troisième depuis jeudi. À chaque demi-heure, les manifestants laissaient passer quelques véhicules, dans les deux directions. Un autre incident s'est d'ailleurs produit. Un automobiliste recevra une amende de 300 \$ pour avoir contourné le barrage et foncé sur les manifestants qui tentaient de l'intercepter.

À Québec

Pour sa part, le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté, n'entend pas céder d'un pouce devant les moyens de pression exercés par les travailleurs de la scierie de Marsoui.

À l'Assemblée nationale hier, le ministre Albert Côté, a avoué ne pas comprendre pourquoi les travailleurs gaspésiens de Marsoui et de Grande-Vallée n'imitaient pas leurs confrères matapédiens de Saint-Léon-le-Grand et de Lac-au-Saumon qui ont accepté la proposition du gouvernement.

Au sujet de la demande des travailleurs de rouvrir les scieries, M. Côté s'y oppose carrément. Selon lui, la remise en opération des quatre scieries « conduirait à un déficit de 3,6 millions \$, ce que nous ne pouvons pas assumer ». Il ajoute que la reprise des activités aurait aussi des conséquences désastreuses sur les inventaires de copeaux qui sont déjà plus élevés qu'à la normale.

Pour le ministre, les scieries n'ouvriront leurs portes que lors du redémarrage de l'usine de pâte Donohue à Matane. « Nous travaillons dans ce sens-là avec la collaboration des gens de Rexfor, de la Société de développement industriel du Québec (SDI) et du ministère des Finances et de chacun des partenaires et j'ai l'espérance que, bientôt, ces gens-là pourront trouver une formule qui sera acceptable pour le gouvernement », a indiqué le ministre Albert Côté.

Le Festival de la crevette est en cours



Malgré le temps maussade, des milliers de personnes se sont massées le long du défilé qui a eu lieu, dimanche, pour marquer le 29e Festival de la crevette, à Matane. Le char transportant la mascotte, Pincette, a été remarqué. Commencé vendredi soir, ce festival se prolongera jusqu'au dimanche 28 juin. Parmi les activités des prochains jours : le spectacle d'André-Philippe Gagnon, vendredi, de même que le grand rassemblement des familles Gauthier pour lequel des centaines de personnes sont attendues.

Route 132 à Gros-Morne

Des tonnes de pierre menacent de s'écraser

GROS-MORNE — La circulation automobile est perturbée sur la route 132, à 6 kilomètres à l'Est de Gros-Morne. Des tonnes de pierres menacent, à tout moment, de s'écraser sur la route principale gaspésienne.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

L'éboulis a débuté vers 11 h 30, dimanche. Depuis, des pierres se détachent régulièrement de la falaise pour se retrouver à proximité ou sur la chaussée, 100 mètres plus bas. Jusqu'ici, « environ 250 tonnes de roches sont déjà tombées », estime Cyrille Côté, un employé du ministère des Transports rencontré sur les lieux. Une des deux voies de la 132 est obstruée par une pierre qui fait trois pieds sur cinq.

Sur le flanc de la falaise, on aperçoit au moins une masse importante, environ 100 tonnes de pierres, qui menace de se détacher. Une observation plus poussée permet de constater la présence de pierres volumineuses, en équilibre fragile. Et les pluies abondantes qui s'abattent sur ce secteur multiplient les risques d'éboulis.

M. Henri Gilbert, responsable du bureau du ministère des Transports à Sainte-Anne-des-Monts, a déclaré au SOLEIL que des spécialistes seront sur place, aujourd'hui, pour évaluer la situation. « Il reste une tablette qui peut s'effondrer à tout moment. Les spécialistes nous diront si l'on doit dynamiter ce bloc ».

Diverses hypothèses sont retenues pour assurer la sécurité

situation. En dernier recours, on pourrait détourner la circulation sur l'ancienne route 6 qui passe sur la montagne. La route est étroite, sinueuse et vallonnée, mais praticable », a affirmé M. Gilbert.

La présence de roches

certains secteurs près de la 132, oblige le MTQ à effectuer une surveillance constante. « On prévoit creuser des fosses de captation et ériger des monticules de retenue dans ce secteur », a rappelé notre interlocuteur.

Fête nationale des Québécois

Ça célébrera partout dans l'Est

RIMOUSKI — La Fête nationale des Québécois sera célébrée presque partout, aujourd'hui et demain, dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Les résidents de plus d'une centaine de municipalités commenceront à se regrouper à partir de ce soir autour du traditionnel feu de la Saint-Jean. Suivront, demain le 24 juin, une foule d'activités dont notamment des parades, repas communautaires, rencontres sociales et sportives, messes en plein air, spectacles divers et autres feux de joie.

De passage récemment dans la région pour inviter la population à célébrer la Fête nationale, le président du Mouvement national des Qué-

bécois, M. Guy Simard, devait rappeler le thème de ces célébrations du 24 juin 1992 : « Des gens qui font l'histoire ».

À Rimouski, contrairement aux années précédentes, c'est la municipalité qui s'engage dans l'organisation de la fête en confiant à son service des loisirs le mandat d'organiser les activités du 23 et du 24 juin.

Parade et défilé nationalistes dans les rues, avec pique-nique au Parc Beauséjour, dans le centre-ville, et spectacle de chansonniers constituent essentiellement les principales activités de

cette fin d'après-midi et de la soirée de ce mardi 23 juin. Pour la journée de la Fête nationale, demain 24 juin, la population pourra assister, toujours au Parc Beauséjour, à la levée du drapeau, entendre des discours patriotiques, et une messe avec bénédiction des pains. De partout dans la ville, la population pourra entendre, à midi précise, la volée des cloches en provenance des églises de tous les quartiers de la ville. Puis ce sera le grand pique-nique musical avec animation et jeux variés au Parc Beauséjour.

Sur les deux millions \$ accordés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à l'organisation provinciale de la Fête nationale, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont reçu respectivement 47 150\$ et 21 300\$.

Cet été, prenez le large!
(Il suffit d'être abonné*)

647-3333 1-800-463-2362

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

FÉLICITATIONS M. L. PARENT, DE CAUSAPSCAL
LE SOLEIL VOUS OFFRE UNE CROISIÈRE POUR 2 À BORD DU MV. GRUZIYA.

ODESSAMERICA

EXOSOL



VOYAGES SILLERY INC.

Tirage du 19 juin, sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

PARIS (Irène née Paris) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 juin 1992, est décédée dame Irène Paris, épouse de feu Vital Paris. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence du corps, le mercredi 24 juin à 14h en l'église St-Pascal, où la famille recevra les condoléances une demi heure avant la cérémonie, elle sera inhumée au cimetière St-Charles, sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aline (Jean-Marc Duquet), Denise (Gabriel Paquet), Raymond (Marthe Levesque), Thérèse (J.Pierre Desnoyers), sa soeur Clémence, ainsi que ses petits-enfants, 2 arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Veuillez penser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18ème Rue, Québec G1J 1Z4. Pour renseignements: 525-6044.

PETIT (Lucienne C.N.D.) — A Montréal, le 22 juin 1992 est décédée Soeur Lucienne Petit (Soeur Ste-Eulalie-de-Barcelone). Née à Québec le 17 février 1906, elle avait fait profession à la Congrégation de Notre-Dame le 22 août 1929. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces des familles Guay, Bouchard et Petit. La dépouille mortelle sera exposée à la maison mère au 4873 Avenue Westmount, Montréal le 24 juin de 14h à 21h et les funérailles auront lieu le jeudi 25 juin à 14h à la chapelle de la maison mère. La direction des funérailles a été confiée à la maison Dallaire Inc.

DÉCÈS

Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès.

POULIN (André) — A l'Hôpital St-François d'Assise, suite à une longue maladie, le 21 juin 1992, à l'âge de 46 ans, est décédé M. André Poulin, employé de l'Université Laval. Il était le fils de Jean-Paul Poulin et de feu Dame Colette Dion. Il demeurait à St-Augustin. Le service religieux sera célébré le jeudi 25 juin 1992, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste de La-Salle et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Eve et Geneviève; son père, Jean-Paul (Thérèse Hamel); ses frères et soeurs: Micheline (Michel Fafard), Jean-Robert (Lise Gallichan), François, Marc (Raymonde Langlois), Denis; oncle, tantes, neveux et nièces; Mme Hélène Bernier; ainsi que de nombreux amis(es). Que toute marque de sympathie se traduise soit par offrande de messe ou par un don à la Fondation de l'Hôpital St-François d'Assise, 10 rue de l'Espinau, Québec, G1L 3L5, tel: 525-4385. Pour renseignements: 529-3371.



THEBERGE (Odette)
A l'Hôtel Dieu de Montmagny, le 21 juin 1992, à l'âge de 38 ans, est décédée accidentellement Mme Odette Théberge. Elle demeurait à St-François de Montmagny. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 1, 1ère Rue Ouest St-François mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 24 juin 1992, à 14h en l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse

dans le deuil ses enfants: Nathalie et Michael; son père: M. Alphonse Théberge, sa mère: Mme Gisèle Halley, son frère Bruno (sa conjointe Renée Roberge), son ami: M. Michel Gagnon, ses neveux: Steve et Maxime Théberge, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements: 1-248-0545

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde, pour des siècles et des siècles. Amen. H.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.F.

REMERCIEMENT au Sacré-Coeur pour faveur obtenue avec promesse de publier. B.S.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) T.D.

795 MONUMENTS

GRANIT J.D. INC.
1105 ST-VALLIER O. QUÉBEC
(Près du cimetière), 527-9654
THERIAULT & FILS
716, 1ère Avenue, Québec
524-1541

Le Musée d'art contemporain met la main sur la fameuse collection Lavalin

MONTREAL (d'après PC) — La collection d'art Lavalin, détenue par des créanciers depuis la faillite du groupe de génie-conseil l'été dernier, sera rachetée par le Musée d'art contemporain.

Le gouvernement Bourassa vient de prendre un décret autorisant le musée à emprunter 5,4 millions \$ pour acquérir les quelque 1300 pièces, surtout des peintures contemporaines.

« Les négociations, très compliquées aux plans juridique et financier, constituent un précédent au Canada », a déclaré le ministre des Affaires culturelles Liza Frulla-Hébert, hier en conférence de presse.

À l'issue de six mois de discussions avec les créanciers, estime Mme Frulla-Hébert, le musée et le gouvernement font une bonne affaire.

Dans une « situation de vente normale », dit-elle, la collection constituée au fil des ans par Bernard Lamarre, président de Lavalin, pourrait aller chercher plus de 10 millions \$.

Techniquement, le ministère des Affaires culturelles emprunte 5,4 millions \$ à celui des Finances, au nom du musée qui recevra ensuite une subvention spéciale pour rembourser sur une dizaine d'années.

Leo Rosshandler, conservateur de la collection Lavalin depuis 1977, signale qu'elle est contemporaine à 90 %, soit des oeuvres de Borduas, Ripelle, Emily Carr, Jack Bush, Irene Whittome.

Les autres, antérieures à 1939, comprennent des Baillargé (XVIIIe siècle), Plamondon (XIXe) et un rare Légaré représentant la maison de l'artiste à Gentilly, daté de 1853.

Lui et M. Lamarre ont été guidés par une philosophie de « collection d'usage et non pas commerciale, en partant d'une base muséologique où chaque oeuvre se tient et a sa présence propre ».

Gré à gré

Selon Mme Frulla-Hébert, l'entente de gré à gré avec les créanciers est préférable au recours à la loi de sauvegarde du patrimoine, ce qui aurait « gelé » la collection et en aurait fait baisser la valeur.

Et une vente à l'enchère aurait été « encore plus désastreuse », faisant s'envoler les pièces les plus cotées et laissant sur le carreau plusieurs autres, provoquant du coup une « offre massive » avec effet dévaluateur.

La Commission des courses de chevaux reste à Québec

QUÉBEC — La Commission des courses de chevaux du Québec ne déménagera pas son siège social de Québec à Montréal.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'assurance en a été donnée hier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Mapaq), M. Yvon Picotte, et par le directeur général adjoint de la commission, M. René Lafontaine.

Les deux hommes voulaient ainsi mettre un frein aux rumeurs circulant depuis quelques jours à l'effet que la ville de Québec serait sur le point d'encaisser à nouveau le départ d'un siège social d'un organisme gouvernemental vers la grande métropole. Des rumeurs alimentées par la récente polémique entourant la visite du président de la Russie, M. Boris Eltsine, au Québec et la sortie musclée du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, qui reprochait au premier ministre Robert Bourassa sa mauvaise habitude de recevoir les grands de ce monde à Montréal plutôt que dans la capitale du Québec.

Le transfert, jeudi dernier, de matériel de bureau (des classeurs) du siège social de Québec au bureau de la commission à Montréal a suscité les pires appréhensions. Même le ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, a mis son grain de sel en signifiant toute son indignation devant un éventuel déménagement en catimini de la Commission des courses de chevaux du Québec.

Au cabinet de M. Yvon Picotte, on nie catégoriquement la rumeur voulant que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ait proposé à ses collègues du conseil des ministres, il y a quelques semaines, le déménagement des fonctionnaires du siège social de la commission vers Montréal. « C'est faux, archifaux », répond l'attaché de presse, M. Pierre Filion.

Avouant que d'importantes compressions d'effectifs ont été réalisées au cours des derniers mois, le directeur général adjoint de la commission, M. René Lafontaine, jure « qu'il n'y a aucun plan de déménagement présentement à l'étude ou en voie de réalisation ».

Depuis un an, le nombre d'employés au siège social de la Commission des courses de chevaux du Québec, sur le boulevard des Galeries à Québec, a chuté de 25 à 9. A Montréal, les effectifs sont passés de neuf à 11 personnes.

« Nous avons procédé à une rationalisation en profondeur des activités du siège social », commente M. Lafontaine en précisant que tous les fonctionnaires victimes de l'opération ont pu se trouver du travail dans la fonction publique.

Jean Campeau nie être tenté par la politique

SAINT-GEORGES — Il y a une semaine, le président de Souveraineté Québec, Jean Campeau, n'écarterait pas la possibilité de se lancer en politique si ça devait être nécessaire pour aider à l'accession du Québec à la souveraineté. En visite dans la Beauce hier, il niait être tenté par la politique.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

« Je ne veux pas adopter une position partisane parce que s'affilier à un parti implique un rejet de ce que fait l'autre », a-t-il confié au SOLEIL, hier soir, à Saint-Georges, en marge d'un souper-conférence sous les auspices de l'Institut de commerce international, secteur Beauce.

En entrevue avec le quotidien La Tribune, la semaine dernière, à Sherbrooke, M. Campeau n'avait pas écarté l'hypothèse de faire un saut en politique pour défendre et promouvoir sa cause. « J'aurais un problème à résoudre: de quel bord aller? » avait-il confié au journaliste Marco Fortier. « Pour le moment, je veux rester neutre. Cependant, je suis prêt à y penser si ça devait aider l'accession du Québec à la souveraineté », avait-il dit.

Hier soir, il niait avoir une ambition quelconque de ce côté-là. « Je suis un administrateur, pas un politicien. Je me suis donné le mandat de parcourir la province pour démystifier l'option de l'indépendance. »

M. Campeau a déclaré devant une cinquantaine de convives que son poste de coprésident de la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec l'avait convaincu que la souveraineté était faisable et viable. « La souveraineté est la seule réponse possible aux aspirations légitimes des Québécois dans les domaines politique, social et économique. Loin de nuire au développement du Québec, elle pourrait au contraire sortir l'économie d'une récession qui s'éternise. »

L'ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec voit la souveraineté du Québec comme une occasion d'affaires. « L'incertitude constitutionnelle

pèse beaucoup plus lourd sur l'économie qu'une déclaration d'indépendance. »

Fisc et pensions alimentaires La cour de l'impôt délibère

QUÉBEC — Le juge Alban Garon de la cour canadienne de l'impôt a pris en délibéré hier une requête d'une trifluvienne divorcée depuis 1987 et qui refuse de payer l'impôt sur la pension alimentaire que lui verse son ex-époux afin qu'elle subvienne aux besoins de ses deux enfants.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Mme Susan Thibaudeau, 41 ans, estime en effet que l'article 56 de la loi fédérale de l'impôt est « discriminatoire et contraire à la Charte des droits » puisque la pension mensuelle de 1150 \$ qui lui provient de son ex-mari n'est pas un revenu pour elle mais sert à l'entretien de ses deux enfants.

Mme Thibaudeau a d'ailleurs produit annuellement depuis 1989 trois rapports d'impôt, soit un pour elle et un pour chacun de ses deux enfants. Les revenus de la pension alimentaire sont déclarés dans ces deux derniers rapports.

Malgré tout, le ministre fédéral du Revenu lui réclame la somme de 4260 \$ uniquement pour l'année 1989, estimant que la loi est claire et que l'impôt doit être payé pour la pension alimentaire.



Susan THIBAUDEAU

Non seulement Mme Thibaudeau défend son propre dossier, mais elle a également inscrit un recours collectif pour forcer le ministère du Revenu à rembourser aux contribuables concernés l'impôt payé sur toute somme reçue pour subvenir exclusivement aux besoins des enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation.

Les avocats de Mme Thibaudeau ont plaidé que la situation dans laquelle se retrouve cette mère de famille va à l'encontre de l'article 15 de la Charte canadienne des droits qui interdit la discrimination à cause du sexe.

Enquête auprès des Québécois de 12 à 16 ans 61 % des jeunes croient en Dieu

Soixante et un pour cent des jeunes Québécois âgés entre 12 et 16 ans et fréquentant l'école secondaire croient en Dieu; 16,4 % ont une pratique religieuse hebdomadaire et un jeune sur cinq croit à la réincarnation.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Ces données proviennent d'un sondage rendu public hier sur l'expérience morale et spirituelle des jeunes du secondaire. Les résultats de l'enquête font dire aux auteurs que, sur le plan religieux, les adolescents sont plus croyants et plus portés à la prière qu'on aurait pu le croire, plus en relation avec Dieu qu'ils ne le laissent paraître, plus près des valeurs religieuses et chrétiennes en particulier qu'ils ne l'admettent parfois.

Intitulée « Au-delà des apparences... », cette enquête a été menée par la Direction de l'enseignement catholique et la Direction de la recherche du ministère de l'Éducation, à l'automne 1990.

Le questionnaire a été expédié directement à 10 000 jeunes, à leur domicile, avec enveloppe de retour affranchie afin de contraindre l'encadrement de l'école et laisser les jeunes libres d'y répondre. Près de 6000 d'entre eux ont répondu.

Les responsables du sondage voulaient vérifier certaines opinions émises en milieu scolaire sur les jeunes du secondaire, particulièrement celles voulant que ces jeunes souffrent d'une désorganisation des valeurs morales, pratiquent l'indifférence religieuse ou sont imperméables à la transmission des valeurs religieuses et morales de leurs aînés.

Par cette recherche, le ministère a été en mesure de pondérer

ces jugements et sera mieux outillé pour orienter l'enseignement moral et religieux au secondaire.

Les croyances

Les jeunes qui disent croire en Dieu (60,9 %) basent leur croyance sur la foi. Bon nombre d'entre eux ont également indiqué qu'ils croyaient par choix personnel. Le quart des croyants et croyantes disent avoir suivi des cours qui leur ont fait découvrir Dieu. L'importance de la religion dans la famille est la dernière raison pour laquelle les jeunes disent croire en Dieu.

Un élève sur 10 ne croit pas en Dieu et 30 % ne sont pas certains d'y croire. La raison la plus souvent invoquée chez les incroyants est l'absence de preuve de l'existence de Dieu.

La croyance en Dieu tend à diminuer avec l'âge. On compte, en effet, 68,5 % des jeunes de 12-13 ans qui ont dit croire en Dieu, comparativement à 58 % des 14-15 ans et à 55,6 % des 16-17 ans. Il y a autant de filles que de garçons qui croient en Dieu, mais il y a un nombre plus élevé de garçons (13,1 %) que de filles (8,5 %), qui n'y croient pas.

Pratique religieuse

Environ 80 % des adolescents sondés ont dit assister à des offices religieux en d'autres temps que Noël. Cependant, seulement 15,4 % le font régulièrement, soit toutes les semaines, et 21,6 % ne participent jamais à des offices religieux.

Quant à l'habitude de la prière, 26,3 % des jeunes s'y adonnent

quotidiennement et la majorité le font dans leurs propres mots. Pourtant, 80,5 % répondent qu'ils possèdent un ou plusieurs objets religieux: bible, croix, chapelet, etc..

Après la mort

Un autre objet important du sondage touchait la conception des jeunes de ce qu'il advient après la mort. 46 % d'entre eux pensent qu'il doit y avoir quelque chose au-delà de la mort. Fait surprenant, un jeune sur cinq croit qu'après la mort nous renaissions dans une autre vie, à une autre époque (réincarnation). Cette hypothèse est plus forte chez les 12-13 ans que chez les 16-17 ans, qui sont cependant plus convaincus de l'existence de « quelque chose » après la mort.

Le concept de résurrection dans notre propre corps n'entraîne cependant l'adhésion que de 15 % des jeunes, tandis que plus de 19 % ne croient pas ou ne sont pas certains d'une vie après la mort.

Autres question

Le sondage comportait aussi plusieurs autres questions sur des sujets comme le devenir de l'humanité (60,3 % des jeunes ont répondu que ce qui compte, c'est le présent); le politique (90 % ne s'y intéressent pas); l'habitude d'écrire un journal intime (38,6 % le font, dont 60 % des filles et 8,4 % des garçons), etc..

Les jeunes ont, par ailleurs, marqué une nette distance par rapport aux mouvements ou aux organismes religieux, chrétiens ou autres mouvements religieux. Avec l'âge, les adolescents semblent s'éloigner de la religion de leur enfance.

*Nous
compatissons
à votre deuil
et vous offrons
nos condoléances*

LE SOLEIL

METTES
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Si vous êtes membre du Club
entrez le code suivant
42016307
Sinon composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CODE DU
MERCREDI
24-06-92

CLUB Multi points

Brian Barnes ne peut stopper les Phillies

Les Expos ont perdu un deuxième match d'affilée. Les Phillies les ont vaincus par 5-3. Après avoir connu une série de quatre victoires à l'étranger, le lanceur Brian

Barnes n'a pu stopper Philadelphie au Stade olympique.

LES À-CÔTÉS DU MATCH

■ Owen au sixième rang

Une surprise attendait Spike Owen au Stade olympique, hier. Le joueur d'arrêt-court occupait le sixième rang du rôle des frappeurs contre le gaucher Pat Combs. «C'est la première fois que je frappe sixième», at-il dit. Owen a déjà claqué six circuits cette saison et comme frappeur droitier est de .292.

■ Calderon : test d'ultra-sons

Toujours blessé à l'épaule, Ivan Calderon a été examiné par Dr Larry Coughlin hier et il subira aujourd'hui un test spécialisé avec des ultra-sons pour évaluer l'articulation. Le nom de Calderon a été replacé sur la liste des joueurs blessés, en date du 14 juin, pour la troisième fois de la saison.

■ Martinez vendredi

Dennis Martinez reviendra au monticule vendredi lors du premier match de la série contre les Pirates de Pittsburgh. Mark Gardner et Brian Barnes sont les deux autres partants prévus au cours du week-end.

■ Du pain sur la planche

Les Expos ont du pain sur la planche. Ils doivent disputer trois programmes doubles d'affilée contre les Dodgers à Los Angeles lors du voyage de 14 jours précédant la pause du match des étoiles. Felipe Alou va discuter avec Joe Kerrigan et ses adjoints pour choisir les lanceurs. Il faut s'attendre à ce l'équipe puise dans ses réserves à Indianapolis où Jonathan Hurst, Doug Simons et Sergio Valdez sont disponibles. Parlant de programmes doubles, Alou a rappelé qu'à West Palm Beach (A) en 1986, son équipe, avait disputé neuf programmes doubles de suite et qu'il avait gagné 17 matches sur 18...

■ Walker suivi de près

La condition de Larry Walker est réévaluée sur une base quotidienne. Il n'est pas dans la formation partante depuis quatre matches à cause d'une elongation musculaire à la cuisse gauche.

■ Schilling vaut beaucoup

Chris Nabholz (5-5) sera le partant lors du deuxième match contre les Phillies ce soir. Il sera opposé à Curt Schilling (5-4), un droitier qui vaut son pesant d'or depuis qu'il a été obtenu des Astros en retour de Jason Grimsley, en février. Sa moyenne points mérités s'élève à 2.55 en 23 présences, dont sept départs. Nabholz affiche un dossier de 3-1 et une moyenne de points mérités 3.32 contre les Phillies depuis le début de sa carrière. En dernier départ, il a remporté la victoire contre les Pirates, n'allouant que deux coups sûrs et aucun point en 5.1 manches.

■ Jones se « retrouve »

Barry Jones s'est retrouvé (sic) après avoir connu un passage à vide au cours des dernières semaines alors qu'il a donné neuf points en six manches. L'ex-lanceur des Expos a déjà effectué 31 présences au monticule avec les Phillies.

■ Kruk n'a pas commencé

Blessé à l'aîne, John Kruk, dont la moyenne s'élève à .366, n'a pas commencé le match pour les Phillies, dont les faits et gestes ont été épiés par la grande vedette, Wayne Gretzky.

Le gaucher a donné un but sur balles à Len Dykstra, le premier frappeur à lui faire face et ça lui a coûté un premier point à la suite d'un simple de Mariano Duncan.

À la deuxième, il a donné un but sur balles à Wes Chamberlain, le premier frappeur de la manche, et Dykstra a ensuite produit le deuxième point à l'aide d'un simple.

Puis à la troisième, Dave Hollins a amorcé la manche avec un solide double et Ricky Jordan l'a poussé au marbre avec un simple au champ droit. **Combs aussi**

Pat Combs a également donné un but sur balles au premier frappeur, Marquis Grissom. Il s'est toutefois sorti d'une impasse quand Tim Wallach a été retiré au bâton avec Grissom au troisième but.

À la troisième, Wallach s'est racheté en frappant un simple d'un point, le seul coup sûr des Expos contre Combs, produisant son 25e point de la saison.

Tirant trop souvent de l'arrière sur les frappeurs, Barnes a finalement quitté le monticule à la cinquième.

Après deux retraits, Darren Daulton a claqué un solide double d'un point.

Mariano Duncan, qui a marqué, s'était rendu sur les buts après avoir été atteint d'un tir. Il a ensuite volé le deuxième but.

Un ballon-sacrifice de Spike Owen a produit le deuxième point des Expos, à la sixième.



Darren Daulton est obligé de toucher à Delino DeShields après que le receveur eut échappé la balle sur une troisième prise. Sa scène s'est produite en première manche.

10e gain pour Tomlin

PITTSBURGH (AP) — Randy Tomlin a remporté sa 10e victoire de la saison quand les Pirates de Pittsburgh ont défait les Cardinals de St. Louis 5-2.

Tomlin (10-3), qui en était à sa sixième victoire de suite, a rejoint Tom Glavine des Braves d'Atlanta qui est le seul autre lanceur de la nationale à avoir remporté 10 victoires.

Le gain permet aux Pirates d'augmenter à six matchs et demi leur avance sur les Cardinals en tête de la section Est de la ligue nationale.

Bob Walk a lancé en neuvième manche et il a préservé sa première victoire. Donovan Osborne (5-4) a subi la défaite.

Tom Pagnozzi (3e) a produit les deux points des Cards avec un circuit en huitième. Tomlin n'avait accordé que quatre simples avant le circuit de Pagnozzi.

En première, les Pirates se sont rapidement inscrit au pointage sur une erreur de deux points du joueur de premier-but Andres Galarraga après deux buts sur balles. Lloyd McClendon a frappé le premier coup sûr des Pirates et il a porté la marque 3-0 avec un simple.

Le gaucher des Pirates a aidé sa cause en produisant un point avec un simple en septième.

Un simple du frappeur suppléant Orlando Merced a augmenté l'avance des Pirates en septième contre le releveur Mike Perez.

Don Slaught a produit le dernier point des vainqueurs avec un double en huitième contre Jose DeLeon.

Astros 5 Reds 2

À Cincinnati, des circuits de Luis Gonzales et Pete Incaviglia ont permis aux Astros de Houston de prendre la mesure des Reds de Cincinnati au compte de 5-2.

Il s'agissait d'une quatrième victoire d'affilée pour les Astros; les Reds subissaient quant à eux un quatrième revers consécutif. Leur avance sur les Braves d'Atlanta au sommet de la section Ouest n'est plus que d'une partie.

Brian Williams, 2-0, qui en était seulement à son deuxième départ de la saison, a limité les Reds à cinq coups sûrs en sept manches. Il a été bien épaulé par la défensive des siens qui a réalisé trois doubles jeux. Xavier Hernandez a terminé au monticule et il a récolté sa deuxième victoire protégée.

Les Astros ont inscrit deux points dès la manche initiale aux dépens de Craig Hammond, 5-3. Craig Biggio a d'abord frappé un simple un simple suivi d'un triple de Steve Finley. Ken Caminiti a complété avec un roulant-sacrifice.

Cincinnati a marqué un point en première sur un roulant-sacrifice de Paul O'Neill et un autre en deuxième sur le quatrième circuit de la saison de Reggie Sanders.

Houston a chassé Hammond à la troisième manche quand Jeff Bagwell a soutiré un but sur balles et que Gonzalez a enchaîné avec son quatrième coup de quatre buts de la saison.

Incaviglia a frappé son sixième circuit en cinquième manche.

SOMMAIRE

PHILLIES 5		EXPOS 3	
ab	r	ab	r
Dykstr cc	4 1 1 1	Grissom cc	4 1 0 0
Duncan 2b	3 2 1 1	DeShid 2b	4 0 0 0
Hollins 3b	4 1 2 1	Alou cf	3 1 0 0
Daulton r	4 0 1 1	Wilcox 3b	4 0 1 1
RJordan 1b	4 0 1 1	Carter r	3 0 0 0
Chmbin cf	3 0 0 0	Owen oc	3 1 1 1
MiWim l	0 0 0 0	Cnfrcco 1b	3 0 0 0
Marsh cd	2 1 1 0	Fssero l	0 0 0 0
Amaro cd	2 0 0 0	VndrWl cf	0 0 0 0
Sveum oc	3 0 0 0	DReed cd	2 0 0 0
Combs l	2 0 0 0	PYng l	0 0 0 0
Harley l	1 0 0 0	Flicher r	1 0 1 0
BJones l	0 0 0 0	LWalker fs	1 0 1 1
Mrdini 2b	0 0 0 0	Lyons cs	0 0 0 0
		Smpen l	0 0 0 0
		Rojas l	0 0 0 0
		Barnes l	0 0 0 0
		Slaisr cf	1 0 0 0
		Cerone r	1 0 0 0
Totaux	32 5 7 5	Totaux	30 3 4 3
Philadelphie	111 010 108-5		
Montreal	001 001 010-3		
E-Hollins (9), D.J.-Philadelphie, 1, Montreal, 1,			
LSB-Philadelphie & Montreal 10, 2B-Hollins (11),			
Daulton (16), 3B-Hollins (2), BV-Dykstra (14),			
Duncan 2 (11), Grissom (36), Alou (6), 5-Morandini,			
BS-Owen.			
	ML	CS	PPM
Philadelphie			
Combs G.I-O	5	1	2 2 6 2
Harley	2	1	0 0 1 2
BJones	2-3	1	1 1 1 0
MWilliams VP,15	11-3	1	0 0 1 0
Montreal			
Barnes P,O-1	42-3	6	4 4 2 4
PYoung	11-3	0	0 0 0 1
Fassero	2	1	1 1 1 2
Sampen	1-3	0	0 0 1 0
Rojas	2-3	0	0 0 0 0
Combs a lancé à 2 frappeurs en 6e. Affeini-par			
Barnes (Duncan). ML-Combs. Arbitres-marbre.			
Layne; Ter, Runge; 2e, Quick; 3e, Bonin. D-3.26. A-			
15.157.			